

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 6 novembre 2009  
(convocation du 26 octobre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,  
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,  
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,  
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,  
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,  
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCK Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,  
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,  
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,  
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,  
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

#### **EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Fourniture et mise en œuvre de produits de marquage routier- Lots 1 à 4,**

**Fourniture et mise en œuvre de produits de marquage routier- lot 5,**

**Avenant n°2**

**Proposition - Adoption**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux dispose de marchés à bons de commande pour la fourniture et la mise en œuvre de produits de marquage routier sur le territoire communautaire. Il s'agit des marchés suivants :

- n°09067R – lots 1 à 4 – détenu par le groupement AXIMUM/SOLAYA dont AXIMUM est le mandataire ;
- n°09068R – lot 5 – détenu par la société AXIMUM.

Ces marchés ont été notifiés le 9 avril 2009. Leur exécution a fait apparaître de nouveaux besoins qui n'avaient pas été identifiés jusqu'à présent, et qui justifient l'ajout de nouveaux prix aux bordereaux de prix unitaires.

En effet, la mise en œuvre de produits de marquage peut nécessiter dans certains cas et selon les chantiers :

- la fourniture et la pose de plots rétroréfléchissants sur bordure ou sur chaussée, destinés à renforcer le guidage nocturne assuré par les marques longitudinales dans certaines zones sensibles ;
- la fourniture et la mise en œuvre de résines destinées à accompagner et valoriser des aménagements en marquages ;
- la fourniture et la pose de logos vélos préfabriqués collés, qui cumulent à la fois une grande facilité de mise en œuvre et une durabilité importante ;
- l'utilisation de flèches lumineuses de rabattement (F.L.R.) pour signaler des chantiers de marquage sur voie rapide urbaine.

Les prix correspondants sont définis, selon un devis fourni par la société AXIMUM, comme suit :

	Désignation de la prestation	Unité	Prix unitaire en euros H.T.
G1	Fourniture et pose de plot réfléchissant sur bordure	U	35,00
G2	Fourniture et pose de plot réfléchissant sur chaussée	U	32,00
G3	Réalisation de résine type indasroc granulométrie 1,25/5 mm	m2	35,00
G4	Réalisation de résine type indasroc granulométrie 2,5/5 mm	m2	43,00
G5	Réalisation de résine sablée	m2	30,00
G6	Réalisation de pavés de résine	m2	95,00
G7	Fourniture et pose de logo vélo 3M	U	61,00
G8	Mise à disposition de FLR	journée	562,00

Ces nouveaux prix ne modifient ni l'objet, ni l'économie générale des marchés.

Nous vous demandons en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer :

- l'avenant aux marchés précités ayant pour objet l'introduction de nouveaux prix aux Bordereaux des Prix Unitaires, ainsi que tout acte rendu nécessaire pour cette modification,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. Alain DAVID

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
18 NOVEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 18 NOVEMBRE 2009

